

LE CARILLON

HEUGNES



Sommaire

	page
Un peu de civisme	2
Familles Rurales	2
Comité des Fêtes	3
Les Pompiers	3
Gd Prix C.Fenioux	3
Société de Chasse	4
Rentrée scolaire	4
Cantine scolaire	4
Trois Derniers	
Conseils Municipaux	4-5
A.S.Heugnes	5
Communauté de Communes	6
Maison des Associations	7
État Civil	7
Élections Sénatoriales	7
Horaires Bus Été	8
Permis de chasser	8

Le Billet du Maire

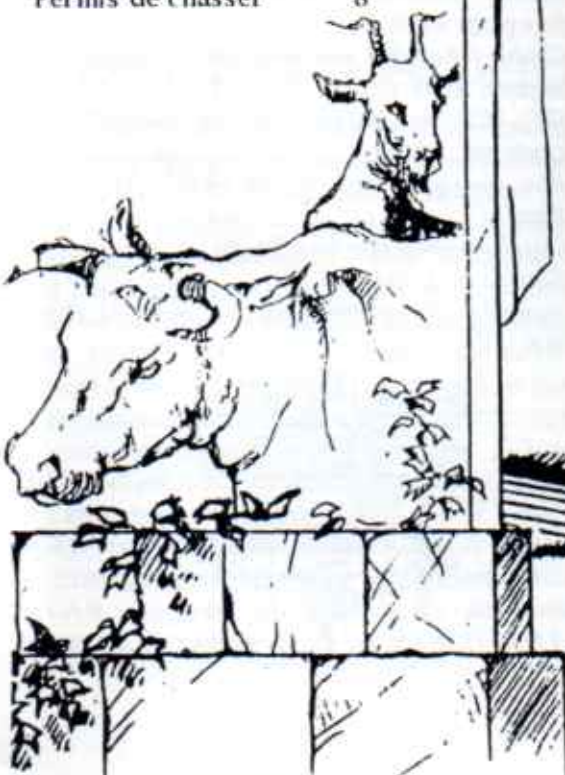
Dans les pages intérieures, même si ce n'est pas une mission exaltante pour un maire, je me dois de rappeler une nouvelle fois à un peu plus de civisme quelques uns d'entre nous, au sujet de problèmes concernant surtout les collectes d'ordures ménagères, de verre, des ferrailles... et de la divagation d'animaux, autant de nuisances qui rendent la vie désagréable à ceux qui jouent le jeu.

Vous n'êtes pas sans avoir eu écho de nombreux vols de résidences ces mois derniers. Ferrailleurs, ramoneurs, enquêteurs... N'ouvrez pas votre porte à n'importe qui que vous ne connaissiez pas. Le repérage existe. Et puis il y a les petits coups plus folkloriques les uns que les autres: disparition des plans dans la voiture du géomètre et retrouvés bien pliés dans le champs de maïs voisin, le but de football disparu au petit stade... en pleine Coupe du Monde, des plots de parking cassés ras le sol à la Maison des Associations, l'un des conteneurs du petit stade retrouvé lui aussi cassé... et j'en passe.

Pas d'explications, pas d'adresses, pas d'indices mais des plaintes ont été déposées...

Bonnes vacances tout de même.

Bulletin Municipal n° 12
Juillet 1998





UN PEU DE CIVISME

La collecte des ordures ménagères a lieu chaque jeudi matin. Le dépôt en conteneur du petit stade est strictement réservé aux administrés qui quittent leur domicile en début de semaine (résidences secondaires) afin que les sacs ne soient pas détériorés au bord de la route. À cet effet les propriétaires d'animaux domestiques sont priés d'assurer leur surveillance pour éviter leur divagation et des nuisances supplémentaires. Des collectes de ferrailles sont organisées en attendant la création des déchèteries de Pellevoisin et Écuillé. Malgré cela, des dépôts sauvages sont toujours d'actualité, notamment au petit stade. Presque toujours effectués de nuit, il n'est évidemment pas facile d'en connaître les auteurs. Le conteneur à verre comme son nom l'indique sert à collecter le verre et uniquement le verre...
B. G.

FAMILLES RURALES

L'Assemblée Générale annuelle s'est déroulée le samedi 6 juin à la Maison des Associations en présence de Bernard Garnier, maire, et de nombreux adhérents. La veille, des capteurs phoniques avaient été posés, améliorant considérablement l'acoustique de la salle. Depuis plusieurs mois la Municipalité travaillait sur le projet.

Après un rappel des 6 différents services proposés par l'Association, la Présidente a cédé la parole aux responsables des différents secteurs qui ont dressé de bilan de l'exercice écoulé. L'assistance a ainsi pu juger du dynamisme de l'Associatin locale. Trente assidus du Club «*Joie de Vivre*» se retrouvent régulièrement pour des après-midis de détente ou encore des voyages.

Le service *d'aide-ménagère* a dispensé 1740 heures cette année, au profit de quatre personnes. La Présidente a souligné au passage l'existence d'un «*Relais Familles*» à Pellevoisin, complétant ainsi le service aide-ménagère et permettant de se faire aider pour différents petits travaux tels que tonte de pelouse, jardinage, nettoyage et rangement de grenier, bricolage, surveillance et soins des animaux domestiques, repassage, petits travaux de couture...

Le SIF (Service Info Famille) a organisé 7 réunions en 1997-98, sur des thèmes aussi variés que la cuisine, le bricolage, défense du consommateur...

Le Club des Jeunes, créé en 1996, permet aux adolescents de se réunir dans une salle mise à leur disposition par la Municipalité. Leurs études les éloignant les uns des autres, il fallait un «*élément*» complémentaire pour redynamiser l'équipe et rassembler davantage de jeunes, de la commune mais aussi des communes voisines. Alexandre Moulin s'est proposé d'assurer la continuité de ce groupe. Le bureau en est très heureux. D'autres nouvelles et une contribution probable au Carillon à la rentrée.

Le Centre des Loisirs accueille encore cet été une cinquantaine d'enfants de 3 à 14 ans, à partir du 1er juillet pour 5 semaines. Sous la direction de Véronique Rivol, c'est toujours avec une grande satisfaction que sont recrutés les moniteurs(trices) parmi les enfants ou petits enfants des familles d'Heugnes. Une innovation d'importance permet à une douzaine d'adolescents de camper 5 jours au Blanc avec au programme des activités

sportives (spéléo, escalade, piscine...). Du matériel flambant neuf, tentes, duvets, matelas, ... a été mis à leur disposition et servira aux prochains séjours qui seront peut-être plus longs.

Une nouvelle activité a vu le jour en 1997: le club de la «*Danse de Salon*» a connu un véritable succès.

Ainsi l'Association propose une palette d'activités très variées dans laquelle chaque adhérent peut trouver celle qui lui convient.

Après avoir remercié la Municipalité de la subvention de 1 200frs, partagée entre les différents secteurs, la Présidente a procédé à l'élection des membres du bureau, auxquels sont venus s'adjoindre Mmes Moreau et Efligenir, et a souligné l'importance de l'après-midi et soirée de clôture de la Ruche, dont le thème de cette année «*la Musique*» dévoilera cette fois encore des talents cachés. Le dîner champêtre terminera cette manifestation à laquelle vous êtes invités à venir nombreux. Ce sera le samedi 25 juillet au petit stade.

LE BUREAU DE FAMILLES RURALES

Présidente: Huguette Vandebossche
Vice Présidentes: Christine Reyboz, Bernadette Charny
Secrétaire Trésorière : Monique Jubert

Membres: Simone Rivol, Maryse Sert, Isabelle Tremeau, Paula Riolland, Elizabeth Weaver, Marcelle Santerre, Bernadette Jas, Michèle Imbert, Robert Lay, Jacques Lay, Gérard Moreau, André Jubert, Ghislaine Moreau, Mme Efligenir
Responsables:

Club Joie de Vivre-Aide Ménagère: Simone Rivol (02 54 39 01 73)

SIF: Claudine Garnier (02 54 39 02 27)

Club des Jeunes:

Alexandre Moulin (02 54 39 01 23)

Danse:

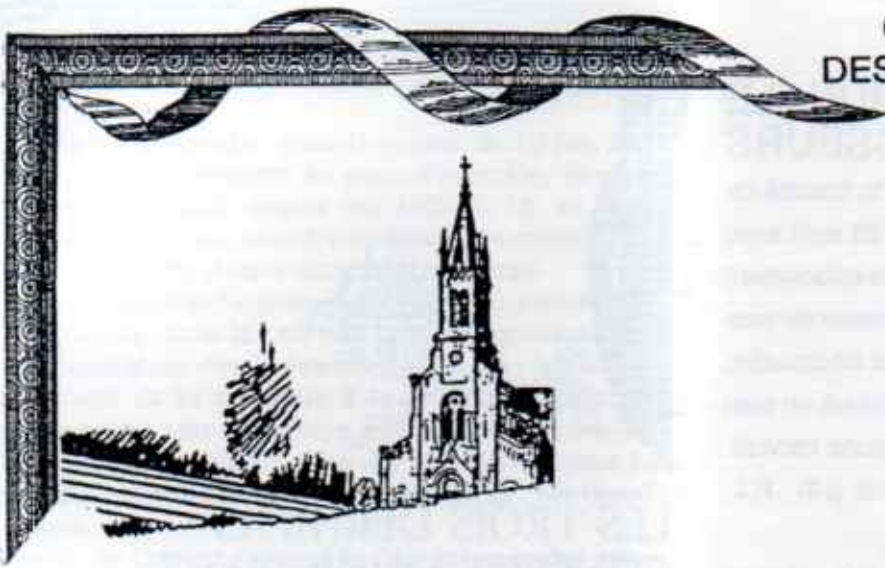
Ghislaine Moreau (02 54 39 01 14)

Centre de Loisirs:

Huguette Vandebossche (02 54 39 02 16)

H.V.





Le dimanche 31 Mai, 205 marcheurs prenaient le départ de la 4ème randonnée pédestre de l'UFOLEP. Trois parcours permettaient de découvrir la commune d'Heugnes. Celle-ci a offert le vin d'honneur au moment de la remise des récompenses. Le même jour une trentaine de brocanteurs étaient venus exposer leurs stands de marchandises. Cela a été un succès pour une première.

Le 14 août ce sera le jour des coureurs cyclistes à Heugnes avec le 5ème Grand Prix Christian Fenieux, course Élite 2 et 3 ouverte également aux amateurs. Le soir il y aura un bal karaoké sur la Place St Martin. Quant au 15 août, c'est ce jour que se déroulera la 54ème Cavalcade.

Les chars décorés de fleurs de papier crépon feront leur apparition vers 16h, accompagnés des musiques de Lanester (Bretagne), Pellevoisin, St Marcel et Ste Severe-sur-Indre. Le soir, ils reviendront illuminés vers 22h. C'est à 23h qu'aura lieu le feu d'artifice dans la vallée du Nahon. Un ami d'un résident secondaire d'Heugnes contribue à son financement. On devrait en voir de toutes les couleurs. F.L.

LES POMPIERS ET LA DÉPARTEMENTALISATION

À compter du 1er janvier 1999, le Centre de Première Intervention (CPI) sera intégré dans le nouveau schéma proposé par le Service Départemental d'incendie et de secours (SDIS) basé à Montierchaume.

Après avoir rencontré le Lieutenant-Colonel Ribot, commandant le SDIS, et Mr Plat maire du Poinçonnet, président par interim du même service, et en accord avec les Pompiers, le Conseil Municipal a décidé dans sa dernière réunion d'intégrer le CPI dans le schéma départemental.

À partir du 1er janvier les locaux, les véhicules, le matériel et les hommes seront mis à la disposition du département.

Les frais d'électricité, de chauffage, d'eau, de carburants, de manoeuvres d'entretien de matériel seront à la charge du département.

Le CPI sera doté au départ de petit matériel supplémentaire (tuyaux, échelles, tenues, casques FI...). Nous demanderons l'attribution de quelques bips d'appel. Ce plan établi sur 10 ans permettra également le renouvellement du gros matériel le cas échéant.

En contre partie, les Pompiers seront tenus d'effectuer des stages de formation (sous forme en partie de manoeuvres mensuelles) et seront sans doute appelés à servir sur les communes environnantes non dotées de CPI.

La Municipalité avait un choix à faire. Mais ce choix existait-il vraiment? Les CPI qui ne seront pas intégrés seront laissés pour compte et ne pourront plus à l'avenir bénéficier de subventions. Alors mieux valait prendre le train en marche et faire bénéficier nos Pompiers des conditions les plus favorables possibles. B.G.

GRAND PRIX CHRISTIAN FENIOUX

Le 14 août prochain se déroulera la 5ème édition de cette épreuve nationale. Sur un parcours identique à celui de 1997, c'est-à-dire Heugnes - Pellevoisin - Selles - Frédille - Bel Air - Jeu Maloches - Heugnes, soit 21 km à parcourir 7 fois. Le départ aura lieu face à l'Auberge à 14h30, l'arrivée étant prévue vers 18h. Deux sprints intermédiaires seront disputés aux 3ème et 5ème tours. Un classement du meilleur sprinteur sera établi à Frédille. Prix, coupes et gerbes viendront récompenser les meilleurs de cette épreuve réalisée conjointement par l'U.C.C. de Gilles Malard, la Municipalité et le Comité des Fêtes, et financée par les Laboratoires Fenieux, le Conseil Général, le Crédit Agricole, les Ets. Moreau, la SA Debrais, l'Auberge d'Heugnes, les Jardins du Nahon, MCD, Gira 36, le GAN... et grâce aux signaleurs des communes avoisinantes, la Gendarmerie locale et la D.D.E.

D'avance je dis merci à Roger Maître, le patron du circuit Berrichon pour sa collaboration et à Alain Clouet, l'infatigable speaker de service. Les 4 premières éditions se sont déroulées par un temps superbe, espérons encore pour cette année.

Sur la ligne de départ nous retrouverons une pléiade de champions Élite avec sans doute parmi eux: Judas, Boury, Chabenat qui viennent de terminer 4ème, 6ème et 7ème du Championnat de France amateur sur le difficile circuit de Charade dans le Puy de Dôme, sans oublier Dugouchet, Triant et Corlay de l'U.C.C., lesquels ont pris les premières places du Championnat régional en juin dernier.

Une belle course en perspective car doré et déjà des équipes ont promis leur participation en particulier au Bervilliers Club de Division 1. B.G.

SOCIÉTÉ COMMUNALE DES CHASSEURS

L'Assemblée Générale de la Société de Chasse aura lieu le dimanche 23 août avec une importance particulière, le remplacement du Président. La présence de tous les sociétaires est nécessaire.

Pour la saison 98-99 il a été attribué un plan de chasse de 5 chevreuils et 1 jeune cervidé.

(Permis: voir p.8) R.L.

RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée scolaire de septembre se déroulera avec un effectif de 36 ou 37 élèves et un(e) nouvel(le) enseignant(e) qui sera nommé(e) au mouvement du 27 août. Mme Debruères nous quitte pour une affectation à Vineuil.

Les activités gymnase, piscine seront en principe reconduites pour l'an prochain ainsi que l'initiation à l'anglais.

Les effectifs du collège seront stables eux aussi et après quelques craintes, il y aura bien 2 sixièmes.

B.G.

CANTINE SCOLAIRE

Sous la présidence de Mr le maire, les membres du bureau de la cantine scolaire se sont réunis le 25 juin pour dresser le bilan financier de l'année écoulée.

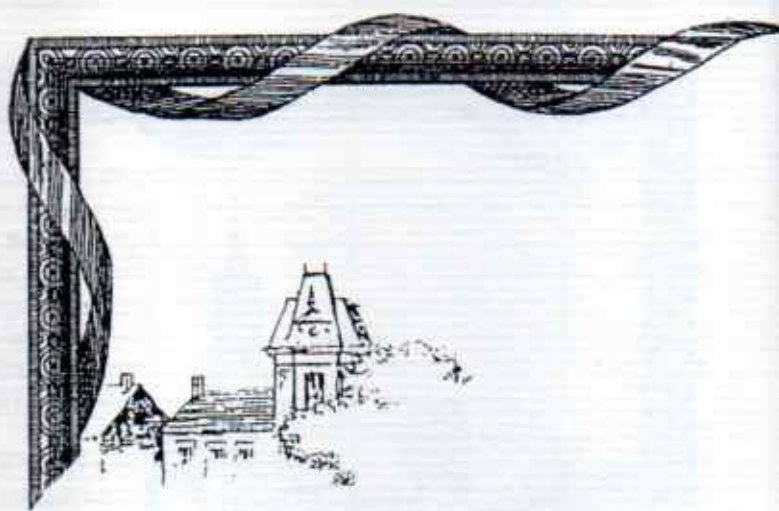
Au cours de la réunion, il a été surtout question du retard apporté au règlement des frais de repas par certaines familles.

Ces retards de paiement peuvent remettre en cause la gestion normale de la cantine.

Aussi, il a été envisagé de mettre en place une autre procédure de règlement des repas. Par exemple paiement à l'avance au moyen d'une carte.

En attendant L'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra vraisemblablement le mardi 1er septembre, il a été décidé d'envoyer un courrier aux parents concernés les mettant en garde sur une procédure qui pénaliserait injustement toutes les autres familles.

F.V.



LES TROIS DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

Réunion avril 1998

Heugnes parée pour les fêtes

Le Conseil Municipal d'Heugnes s'est réuni sous la présidence de Bernard Garnier, maire, le dernier vendredi du mois d'avril. Un conseiller était excusé - Philippe Blancheton.

Au cours de la réunion le Conseil a décidé de donner un véritable air de fête à Heugnes pour la période de fin d'année. On commandera donc aux Ets. Guyard d'Issoudun 7 motifs décoratifs lumineux à fixer sur poteaux dans le bourg et du cordon lumineux pour sur-ligner les entourages des portes et fenêtres de la mairie et de l'église.

Des bâches de stands beiges commandées aux Ets. Pournin d'Heugnes viendront par ailleurs remplacer les anciennes dont l'état laissait sérieusement à désirer (2 grandes bâches de 60m² et 4 petites de 40m² à 56 frs HT le m²). Ce matériel sera désormais mis à la disposition exclusive des Associations ou des particuliers organisant des manifestations ouvertes au public sous réserve d'une demande à la mairie.

Au cours de la même séance, le Conseil Municipal a :

- rejeté la proposition d'Adefibois pour la mise en place d'un schéma de desserte forestier.

- accepté, étant donné les circonstances, de réduire le délai de préavis de résiliation du bail locatif consenti par la commune à Mr Franck Eloy.

- pris une délibération pour fixer le montant de la redevance de France Telecom à la commune, soit 150 frs par km pour 17km881 d'artères.

- fixé au lundi de Pentecôte la date de l'exposition sur «Saint Martin et son Rayonnement dans le Monde» dans l'église d'Heugnes. Cette exposition montée par le docteur Moreau de Tours est prêtée à la commune par le Conseil Général de l'Indre et le Crédit Agricole qui en sont propriétaires à l'instigation du Conseiller Général Joël Bonjour.

- décidé de la mise en place d'une benne pour cartons sur le petit stade (date à venir).

- organisé une réunion de présentation du GARNU (guide du Règlement National d'Urbanisme) pour le mardi 5 mai à 14h à la mairie.M.D.

Réunion mai 1998

Au cours de la dernière séance qui s'est tenue le dernier vendredi de mai, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes:

- Il décide de rétrocéder, pour la somme de 10 frs, à la Communauté de Communes du pays d'Écueillé, la propriété de l'immeuble acquis en 1996 à Mr et Mme Machi; Cette structure prendra en charge la réhabilitation de 3 logements dans l'immeuble concerné.
- Il accepte les modifications apportées au réseau des chemins ruraux, dans le cadre de la réorganisation foncière, à l'exception des 2 réserves concernant le chemin rural 19 (dit de la Patouille à la Baratauderie) et le chemin rural 52 (dit d'Audière à la Maison Petitbon).
- Il ne donne pas suite à l'offre des Ets Moreau pour la fourniture éventuelle d'un pulvérisateur berthoud d'occasion.
- Demande au Conseil Général le déplacement des panneaux d'agglomération situés route de Jeu-Maloches et de Palluau sur Indre dans le but de réduire la vitesse des véhicules qui pénètrent dans le centre du bourg.
- Charge le maire de procéder au renouvellement du bail consenti à Mme Françoise Prot, ce bail arrivant à expiration le 24 juin.
- Prend connaissance du programme de travaux à réaliser par le syndicat d'hydraulique agricole du pays d'Écueillé sur la commune en 1998.
- Autorise le maire à signer une convention avec la SPA pour l'accueil des chiens et chats errants du fait que la commune ne dispose pas de fourrière.

Réunion juin 1998



Centre de Première Intervention - le Conseil a émis un avis favorable à l'intégration du CPI d'Heugnes au Service Départemental Incendie et Secours (SDIS).

Transports scolaires - Une délibération a été prise par le Conseil pour renouveler son adhésion au Syndicat Départemental des Transports Scolaires et approuver la mise à jour de ses statuts. Deux délégués ont été élus à bulletins secrets: Mrs Alexandre Martin et Philippe Blancheton.

Vente de coupe de bois - Le Conseil Municipal a décidé de laisser le soin à l'ONF de fixer le 1er et 2ème prix de retrait portant sur les coupes de régénération de la parcelle 13 de la forêt communale. La vente aura lieu en octobre.

Réfection des cheminées de la mairie - Le Conseil accepte avec beaucoup de réticence l'avenant de 5 000 frs au devis de la maison Henneront de Valençay chargée de la réfection des cheminées de la mairie. La modification concerne l'échafaudage insuffisamment évalué dans le devis initial.

Coeur de Village - Le Conseil Municipal demande à Mr Alexandre Martin, directeur du CAUE d'entamer une Étude d'Aménagement de Coeur de Village pour harmoniser l'esthétique de la commune et améliorer la qualité de la vie sur place.

Divers - Un devis sera demandé aux Ets. Bernard (Selles-sur-Nahon) et Darchis (Châteauroux - Heugnes) pour la réfection des toilettes de la cantine scolaire. Tous les Conseillers étaient présents à la réunion présidée par le maire, Mr Bernard Garnier.MD.

LE PALMARÈS DE L'A.S. HEUGNES

Entente Débutants se contente d'apprendre le football en faisant quelques plateaux. Pas de classement.

Le club possède 2 débutants.

Entente Poussins - 2 licenciés- Termine 4ème de la poule.

Entente Benjamins - 5 licenciés- Termine 6ème de la 1ère phase et 5ème de la 2ème phase

Entente moins de 13 ans - 7 licenciés- Termine 6ème de la 1ère phase et 4ème de la 2ème phase.

Entente moins de 15 ans - 5 licenciés- Termine 1er de la 1ère phase et 4ème de la 2ème phase. Gagne la Coupe Consolente de l'Indre contre Vendoeuvres.

Entente moins de 17 ans - 4 licenciés- Termine 2ème de la poule en 1ère phase et 4ème de la poule en 2ème phase.

1ère Séniors 4ème Division - Termine 2ème de la poule. Une très bonne saison

Réserve 5ème Division - Termine 10ème de la poule

Total de 37 licenciés pour 1ère Séniors 4ème division et Réserve 5ème Division.

Vétérans - 25 licenciés- Termine 1er du Championnat.

Éliminé en 1/4 de finale par Reuilly en Poule

Excellence.

Le nouveau Bureau de l'A.S. Heugnes (02 54 39 06 43)

Président: Thierry Chauveau - Vice Présidents: Claude

Moreau, Michel Rabier - Secrétaires: Sébastien

Grimaud, Arnaud Marchais - Trésoriers: Raymond

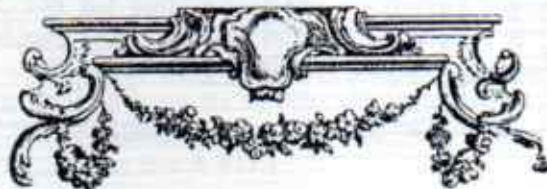
Pournin, Didier Trémeau, Paulette Tixier - Membres:

Philippe Moulin, François Moulin, Daniel Rabier.

L'A.S. Heugnes reprendra ses activités le 13 sep-

tembre prochain avec les Championnats Séniors.

T.C.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ON RESTAURE À
HEUGNES POUR LOUER

Lors de la dernière réunion
les membres de la Communauté de
Communes ont décidé la restauration
de 3 immeubles dans le cadre
de l'Opération Cœur de Village.

Le projet de Préaux concerne
2 ou 3 logements dans
l'immeuble METTAIS (ancien café).

Le projet d'Heugnes concerne
l'immeuble MACHI place St Martin et
l'immeuble DOIREAU rue de la Gare.

Concernant Heugnes,
le premier site verra la rénovation de
2 logements avec rez-de-chaussée, étage
et garage au fond de la cour.
L'accès aux logements se fera côté place
(l'un porte de l'ancienne cuisine, le
second porte du café).

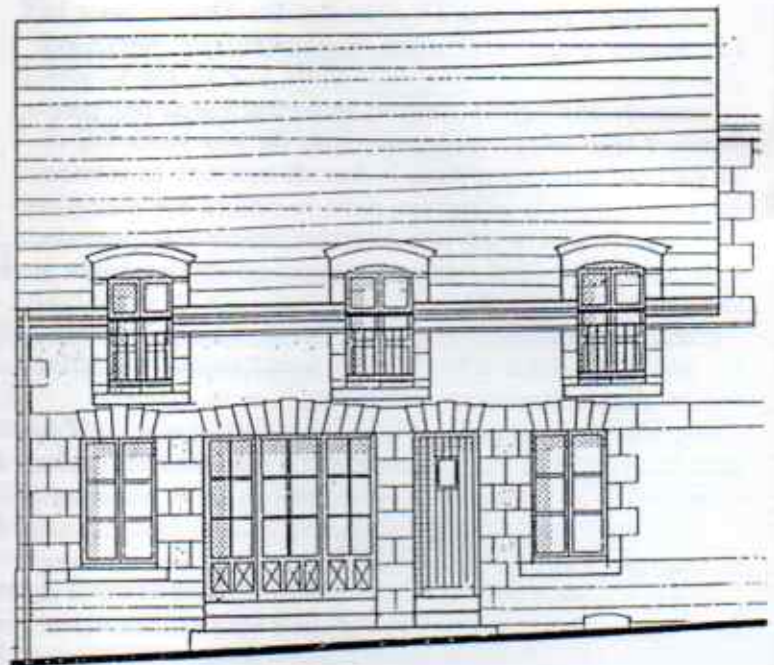
De type F3 (salle à manger et 2
chambres) ils auront une surface de
59m² et 63m².

Le second site verra
la maison Doireau se transformer
en logement de type F4 (2 chambres,
1 séjour, cellier, bureau) pour
une surface de 86m².

Les dossiers sont en cours de montage,
les diverses demandes de subventions
sont adressées aux services compétents.

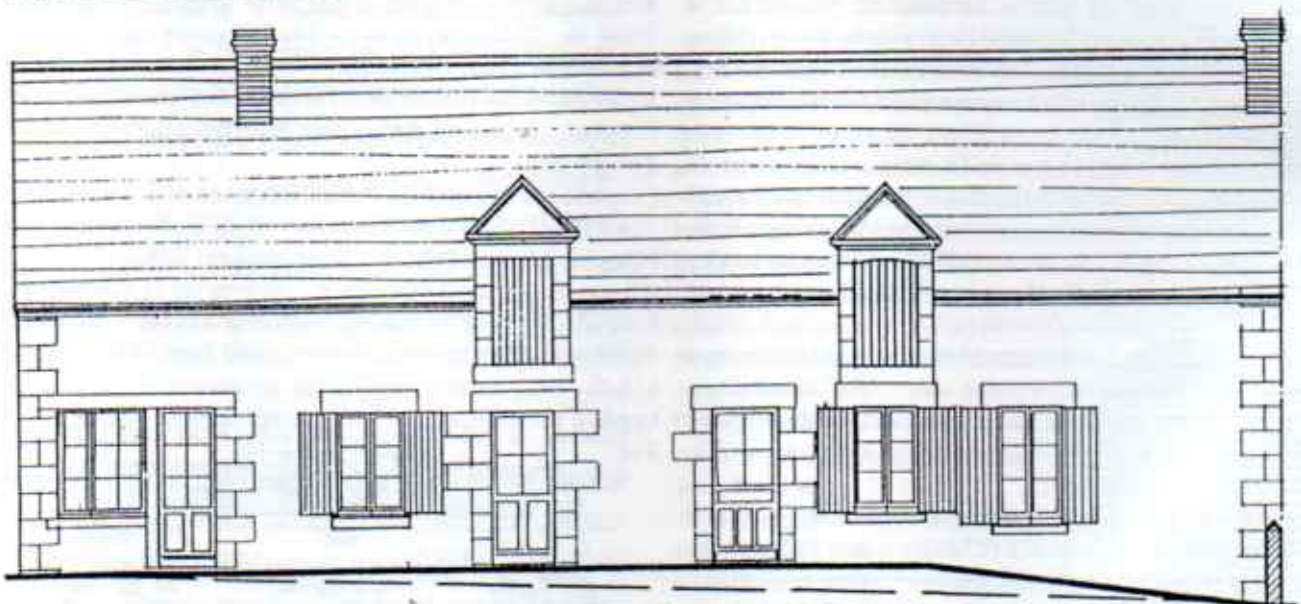
Les travaux devraient en principe
débuter dès le début de l'année.

IMMEUBLE MACHI



FACADE NORD

IMMEUBLE DOIREAU



FACADE SUD EST

MAISON DES ASSOCIATIONS

ISOLATION PHONIQUE - DÉTAILS

Lors de la réunion de Conseil du 27 mars, il avait été décidé de confier à l'entreprise Rouzeaud de Valençay la pose de capteurs phoniques.

Avant de réaliser ces travaux, la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) s'est déplacée afin d'évaluer la qualité acoustique de la salle. Cette étude a été réalisée gratuitement par Mr Sovet le 23 avril conformément aux normes relatives aux vérifications acoustiques des bâtiments recevant du public.

Le matériel utilisé (un sonomètre, une source sonore et un système de traitement informatique) sert à mesurer le temps de réverbération (T.R.), c'est-à-dire le temps nécessaire de diminution sonore de 60 décibels lorsque la source sonore est brusquement stoppée.

Le T.R. moyen pour une salle d'environ 400m² doit se situer entre 0,7 seconde et 1,2 seconde. Les résultats concernant la grande salle se situaient alors entre 1,34 et 1,42 seconde selon les fréquences. Une seconde série de mesures effectuées après travaux, le 25 juin, laisse apparaître dans les mêmes fréquences, une chute du temps de réverbération entre 0,57 et 0,74, le fournisseur du produit garantissant entre 0,72 et 0,81 (rapport du 26 mai). Il a donc été procédé par l'entreprise Bernard Rouzeau de Valençay (qui avait en 1992 réalisé l'aménagement intérieur de la Maison des Associations) à la pose de 19 capteurs phoniques stéréo (17 de 1,18mx1,18m et 2 de 1,18x0,59). Chaque capteur est composé d'un cadre métallique rigide, d'un panneau de mousse amincée d'une épaisseur de 70 mm, et d'une enveloppe textile antistatique lavable de couleur nacre pour le plafond et sable pour les murs. La fourniture et la pose se sont élevées à 51 192 frs.

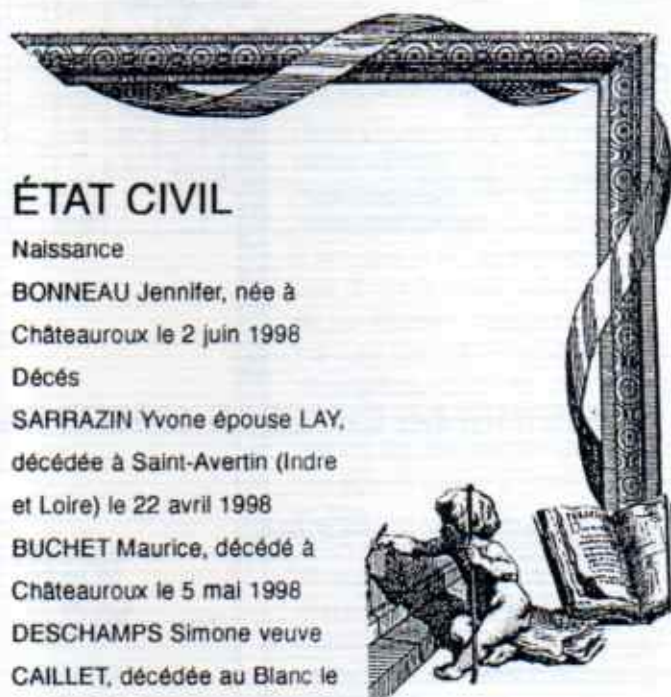
Ce procédé a été utilisé récemment dans les mêmes conditions dans une salle polyvalente à ST Christophe-en-Boucherie (qui nous avait donné de très bons renseignements) et intéresse désormais plusieurs mairies dont Faverolles et Badecon-le-Pin qui nous ont contacté récemment. On se console comme on peut, le problème n'existait pas qu'à Heugnes.

B.G.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le Sénat est renouvelable par 1/3 tous les 3 ans. Le 27 septembre prochain auront lieu les élections sénatoriales de la Série A. Il s'agit des départements métropolitains, allant de l'Ain à l'Indre exception faite de l'Essonne et des Hauts de Seine, plus la Guyane et la Polynésie Française/Wallis et Futuna. Soit 102 sénateurs sur les 321 que compte le Sénat qui seront élus au suffrage universel indirect majoritaire à deux tours. Compte tenu de sa population, le département de l'Indre dispose de deux sièges au Sénat occupés depuis les dernières élections de 1989 par Messieurs Daniel Bernardet (UDF) et François Gerbaud (RPR).

Ces sièges seront renouvelés par le Collège Électo-



ÉTAT CIVIL

Naissance

BONNEAU Jennifer, née à
Châteauroux le 2 juin 1998

Décès

SARRAZIN Yvone épouse LAY,
décédée à Saint-Avertin (Indre
et Loire) le 22 avril 1998

BUCHET Maurice, décédé à
Châteauroux le 5 mai 1998

DESCHAMPS Simone veuve
CAILLET, décédée au Blanc le
21 juin 1998

ral du département qui compte 720 membres dont 3 députés, 8 Conseillers Régionaux, 26 Conseillers Généraux et 683 Délégués des Conseils Municipaux. Heugnes, comme toutes les autres communes allant jusqu'à 499 habitants fournira un membre au Collège Électoral de l'Indre. Celui-ci, issu du Conseil Municipal, sera élu par les Conseillers le dimanche 6 septembre prochain.

Pour vous informer plus longuement sur le Sénat, nous sommes heureux de vous adresser une plaquette le concernant avec ce numéro du Carillon. Bonne lecture!
M.D. (sources doc.A.M.I.)



LES HORAIRES D'ÉTÉ DES BUS



LUCAY LE MALE vers CHATEAUROUX		Jours de fonctionnement					CHATEAUROUX vers LUCAY LE MALE		Jours de fonctionnement								
Aller	Lieu	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Retour	R ⁿ	Me	Ma	Me	Je	Lu	Ma	Me	Je	Ve
		Ve	Ve	Ve	Ve	Ve			Ve	Ve	Ve	Ve	Ve	Ve	Ve	Ve	Ve
1	LUCAY LE MALE Bourg	6:15							11:18								
2	Ecuillé Mairie	6:30					12:15	11	11:18				16:08	16:08			
4	Jeu Maloches 08/033	6:45						26	11:35	12:20		17:10	17:20	18:20			
5	Heugnes Eglise						13:30	25	12:25	12:23	17:15		18:25	18:23	18:23		
6	Les Bazeaux 033						13:32	24	12:30				18:30	18:30			
7	Villegouin Mairie		6:30					23	12:35	12:35	17:25		18:35	18:35	18:35		
8	PELLEVOISIN Bourg		6:37				13:35	22	12:45				18:45	18:45			
9	Argy La Bonduaire D11/D26		6:40				13:38	21	12:40		17:30		18:40				
10	Argy Bourg		6:42				13:40	19									
14	Sougé Eglise		6:49				13:45	18			17:35		18:48				
15	St Pierre de Lampy		6:52				13:48	17	12:51		17:40		18:51				
16	St Martin de Lampy Eglise		6:57				13:51	16	12:58		17:44		18:58				
17	Francillon 07/07A		7:04				13:55	15	13:03		17:45		19:03				
18	Villegongis Bourg		7:09				14:00	14	13:05		17:48		19:06				
19	Vineuil Petit Souper							10	13:13		17:52		19:13				
21	Vineuil Eglise		7:15				14:05	9	13:15		17:54		19:15				
22	Chézelles Bourg		7:10					8	13:18		18:00		19:18				
23	Villers les Ormes Bourg	7:20	7:20	7:20			14:10	7	13:25				19:25				
24	Brassloux D 956	7:25		7:25				6			18:02						
25	Châteauroux Lycée J. Giraudoux	7:35	7:30	7:35			14:20	5			18:05						
26	CHATEAUROUX Gare Routière	7:35		8:50	14:25			4									19:10
								2			18:15						19:25
								1									19:40

LE PERMIS DE CHASSER 1998/99 DANS L'INDRE Tableau complet des taxes

1) VALIDATION DÉPARTEMENTALE

Taxe de l'État	60,00 frs
Taxe de la commune	22,00 frs
Redevance Cynégétique	204,50 frs
Total	286,50 frs

Vignette fédérale de l'Indre (obligatoire) 307,00 frs

TOTAL PERMIS DÉPARTEMENTAL SIMPLE 593,50 frs

Suppléments pour le grand gibier et/ou le gibier d'eau	
Timbre 36 chevreuil	100,00 frs
Timbre 36 tout le grand gibier	200,00 frs
Redevance gibier d'eau (montant provisoire)	85,00 frs

TOTAL PERMIS DÉPARTEMENTAL COMPLET : 778,50 frs ou 878,50 frs

2) VALIDATION NATIONALE

Taxe de l'État	60,00 frs
Taxe de la Commune	22,00 frs
Redevance cynégétique	1 046,00 frs
Total	1 128,00 frs

Vignette fédérale Indre (obligatoire) 307,00 frs

TOTAL PERMIS NATIONAL SIMPLE 1 435,00 frs

Suppléments pour le grand gibier et/ou le gibier d'eau	
Redevance nationale grand gibier	250,00 frs
et Timbre 36 chevreuil	100,00 frs
ou Timbre 36 tout le grand gibier	200,00 frs
Redevance gibier d'eau (montant provisoire)	85,00 frs

TOTAL PERMIS NATIONAL COMPLET 1 870,00 frs ou 1 970,00 frs

3) PLAN DE CHASSE

Taxes dues par les bénéficiaires du plan de chasse à la Fédération départementale des chasseurs	
Cerf	514,00 frs
Daim	240,00 frs
Chevreuil	93,00 frs



LE CARILLON - Bulletin Municipal réalisé par la Commission de l'Information - Conception et Coordination Martine Denisot
Mairie - 36180 HEUGNES - tél : 02 54 39 01 85 - fax : 02 54 39 07 06